

**REGLEMENT DU JEU**  
**« JEU D'EUROPE 1 »**  
**Saison radiophonique 2025/2026**  
**ADDITIF N°18**

EUROPE 1 TELECOMPAGNIE organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « les enfants d'Europe 1 » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif modifie ou complète selon le cas ledit le règlement pour la Période de Jeu du 22 au 26 décembre 2025.

Les termes utilisés avec des majuscules sont définis dans le règlement.

■ **Pour l'application des articles 4 et 5 :**

**Inscription : au 7 39 21 (2 X 0,75 € TTC par message + prix du SMS selon les tarifs en vigueur de l'opérateur de téléphonie mobile).**

Code : **THALASSO**

**Chaque jour de la Période de jeu :**

- 1<sup>ère</sup> Session de jeu entre 5h00 et 7h00
- 2<sup>ème</sup> Session de jeu entre 7h00 et 9h00

Le nombre maximum de participation autorisée pour la Session de Jeu par participant et par jour est de 1 (une) participation à laquelle peut s'ajouter 1 (une) participation « bonus » visant à multiplier leur participation.

■ **Pour l'application de l'article 5 :**

- ⇒ Chaque jour de la Période de jeu, du lundi au jeudi, 1 (un) gagnant sera tiré au sort parmi l'ensemble des inscrits depuis le début de la Période de jeu au moment du tirage au sort (18h00) et remportera 1 (un) abonnement au titre de presse « **LE JDNEWS** » (4 (quatre) gagnants au total).
- ⇒ A la fin de la Période de jeu, 1 (un) gagnant sera tiré au sort parmi les inscrits à l'ensemble des Sessions de jeu ayant répondu correctement à la question (1 gagnant pour la Période de jeu) et remporte la dotation « **séjour "THALASSO"** » et 1 abonnement au titre de presse « **LE JDNEWS** ».

■ **Pour l'application de l'article 6 :**

**Détail des lots :**

- ⇒ **1 lot « 1 (un) séjour de 3 (trois) nuits pour 2 (deux) personnes à l'Hôtel "Ile de la Lagune" à Saint-Cyprien + 1 abonnement au titre de presse "LE JDNEWS" (papier et numérique) d'une durée de 6 (six) mois »** d'une valeur unitaire de 1.519 (mille cinq cent dix-neuf) euros.

Le séjour comprend :

- L'hébergement pendant 3 (trois) nuits pour 2 (deux) personnes en chambre double à l'Hôtel "Ile de la Lagune" à Saint-Cyprien.

- Le petit déjeuner pour 2 (deux) personnes.
- 3 (trois) soins d'hydrothérapie (1 soin par jour et par personne)

**Séjour valable jusqu'au 15 décembre 2026**, hors périodes de vacances scolaires (toutes zones confondues), de pont et jours fériés, suivant disponibilité.

La réservation est définitive et ne peut être modifiée.

Tous les autres frais occasionnés lors du séjour, notamment le transport aller-retour du domicile du gagnant jusqu'au lieu du séjour, ne seront pas pris en charge par la Société Organisatrice et seront à la charge du gagnant. La Société Organisatrice ne sera en aucun cas tenue responsable en cas d'accident et/ou de tout incident survenu à l'occasion du séjour.

Le gagnant et son accompagnateur s'engagent à respecter les éventuelles conditions d'accès au site liées au contexte sanitaire au moment du séjour ; c'est-à-dire la présentation d'un pass vaccinal ou sanitaire ou tout autre document demandé en fonction de la réglementation en vigueur au moment du séjour.

⇒ **4 lots « 1 abonnement au titre de presse « LE JDNEWS » (papier et numérique) d'une durée de 6 (six) mois »** d'une valeur unitaire de 49 (quarante-neuf) euros.